



Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : SNPTRI@orange.fr

Site : <http://pagesperso-orange.fr/sn.ptte>

PARIS, le 3 mars 2010

La CAP du 3 mars devait traiter des promotions à CTRLD qui n'avaient pas eu de suite lors de la CAP de décembre au vu du trop petit nombre de propositions répondant aux critères.

Suite aux déclarations liminaires de la CGT et de FO, déplorant que malgré la reconsultation des services, (il n'y a eu que 8 propositions supplémentaires ne permettant pas de remplir le TA) l'administration a convenu de reconvoquer la CAP le 7 avril.

Les OS doivent préalablement à la nouvelle relance, faire remonter les particularités qu'elles connaissent dans les services où il existe un vivier de CTRLP remplissant les critères.

(Être âgé de 40 ans minimum au 1er janvier 2010, et avoir été nommé CTRLP avant le 31 décembre 2004).

En conséquence tu voudras bien nous faire savoir quelles sont les causes qui conduisent la CAP locale à ne pas faire de propositions ou à faire des propositions incomplètes.

Plusieurs types de causes sont possibles :

- Pas de convocation de la CAP
- Exigence de mutation préalable à l'inscription
- Doit tenir un poste de management
- Déjà beaucoup de propositions (dans les gros services)
- Profil du poste occupé...

Ces points ne doivent pas faire obstruction aux propositions des services, le divisionnariat étant un déroulement de carrière linéaire du 2^{ème} niveau.

Merci de transmettre ta réponse avant le 7 mars.2010 par mel au SN

Pour les élus à la CAP Centrale

MH Thomas